

Politique de sélection des ressources du Friportail

A qui s'adresse ce document ?	1
1. Le Friportail	2
1.1. Public-cible	2
1.2. Philosophie	2
1.3. Objectifs	3
1.4. Ressources humaines et financières	3
2. Critères de sélection	3
2.1. Critères de sélection selon la granularité	3
2.2. Critères de sélection selon le contenu	4
2.3. Critères de sélection selon la forme	4
2.4. Sources	5
3. Maintenance du portail	6
3.1. Evaluation du contenu	6
3.2. Désherbage	6
4. Mise à jour du document	6

A qui s'adresse ce document ?

- A tous les visiteurs du Friportail : Ils y découvriront quels types de ressources sont, ou ne sont pas, répertoriées dans le portail.
- A ceux qui produisent ou proposent des ressources : Ce document leur sert de ligne directrice pour savoir si leurs ressources correspondent ou non aux critères de sélection du Friportail
- Aux personnes responsables de la sélection de nouvelles ressources, ainsi que de l'évaluation des collections du Friportail : Ce texte est un outil de travail commun pour appliquer les critères de sélection de manière la plus uniforme possible.

1. Le Friportail

Le Friportail est un portail Internet qui répertorie des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA)¹. Ce service est une prestation commune de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS), et de la Haute Ecole pédagogique Fribourg (HEP FR).

1.1. Public-cible

Le public-cible du Friportail est constitué, d'une part, par les enseignant-e-s de l'école fribourgeoise (enseignement obligatoire, enseignement spécialisé, enseignement secondaire du 2^e degré) et, d'autre part, par les étudiant-e-s se destinant à l'enseignement (HEP FR et Université de Fribourg).

Les ressources offertes par le Friportail peuvent sans autre être utilisées par les enseignant-e-s d'autres cantons et d'autres pays.

1.2. Philosophie

Le Friportail accorde une grande importance à la **qualité de la sélection et du catalogage** des RéEA. Un groupe composé d'enseignant-e-s en fonction et de spécialistes du Centre fri-tic, du Centre de documentation (CD) et du Dokumentationszentrum (DZ) de la HEP FR évalue chaque ressource proposée selon les critères décrits ci-après. Ce groupe est également responsable de la maintenance et du désherbage de la collection.

Les RéEA doivent être **directement exploitables dans l'enseignement**.

Pour répondre à des besoins cantonaux, le Friportail favorise la mise à disposition de **ressources électroniques** produites par la HEP FR (Formation initiale, Recherche, Documentation et multimédia) ou par la DICS (commissions de branches, collaborateurs pédagogiques...). Un accent particulier est mis sur la valorisation des ressources régionales (fêtes et patrimoine local...).

Le Friportail encourage la création et l'utilisation de ressources comportant des **indications claires sur les droits d'auteur**. La préférence sera donnée à des ressources publiées sous licences libres de droit ou sous licence Creative Commons².

Le portail lui-même n'est pas un dépôt de RéEA. Pour chaque ressource, une **notice** est créée comportant des **informations bibliographiques et pédagogiques**, ainsi que le lien vers la page de la ressource, qu'elle soit accessible sur Internet ou hébergée sur les serveurs du Centre fri-tic.

¹ La brochure « Recommandation pour la description de ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage » éditée par le CTIE en mars 2009 et rééditée en 2010, définit les RéEA de la manière suivante : « *Tout contenu numérique disponible en ligne auquel l'enseignant ou l'élève, ou plus généralement toute personne confrontée à un projet pédagogique, fera appel à titre d'aide à la préparation, l'organisation, la conduite ou l'évaluation du processus d'apprentissage.* » (http://submit.friportal.ch/documentation/Recommandations_eLLR_2010.pdf)

² Plus d'informations sur ces types de licences sous : <http://www.friportal.ch/page/droits-auteur>

1.3. Objectifs

L'objectif principal du Friportal est de faciliter et d'encourager l'intégration de RéEA de qualité dans les écoles fribourgeoises. Pour atteindre ce but, le Friportal met en place les dispositions suivantes :

- Pour respecter le bilinguisme du canton de Fribourg, le Friportal est fondamentalement rédigé en deux langues : le français et l'allemand.
- Le Friportal offre une interface centralisée, permettant aux enseignant-e-s d'accéder facilement à des ressources d'apprentissage nouvelles ou éprouvées, sur les plans cantonal, national ou international ; celles-ci doivent correspondre aux critères de forme et de contenu décrits ci-après.
- Le Friportal est en lien avec des offres développées dans d'autres cantons ou sur le plan suisse (Bibliothèque scolaire numérique - BSN) qui poursuivent des buts communs ou similaires.

1.4. Ressources humaines et financières

Les centres de documentation de la HEP FR (CD/DZ) et le Centre fri-tic sont communément responsables de l'exploitation du Friportal.

Le Friportal lui-même ne dispose pas de ressources financières et ne peut pas attribuer de mandats pour l'élaboration de RéEA. Lorsqu'aucune ressource appropriée n'est disponible pour certains thèmes, particulièrement pour des thèmes locaux comme la « Bénichon » ou « l'art fribourgeois », la DICS et la HEP FR peuvent mandater et financer la création de nouvelles ressources.

2. Critères de sélection

Les RéEA cataloguées dans le Friportal doivent répondre aux critères de sélection suivants :

2.1. Critères de sélection selon la granularité

La granularité est un concept général qui décrit les degrés de fragmentation potentiels d'une ressource en unités plus petites. Ces degrés peuvent être définis selon quatre niveaux³ :

- Niveau 1 : **simple élément : document primaire non divisible**
- Niveau 2 : **séquence d'enseignement ou collection d'éléments de niveau 1 (une leçon)**
- Niveau 3 : cours complet ou plusieurs séquences d'enseignement : collection de ressources de niveau 2
- Niveau 4 : collection de ressources, cours, modules de niveau 3 ou même 4 (par ex. portails)

Dans le Friportal sont privilégiées les ressources des niveaux de granularité 2 et 3. Des ressources de niveau 1 ne se composent que d'un élément (image, film...) et ne contiennent normalement pas d'informations de type pédagogique.

³ D'après Metadaten-Standard LOM-CH, Paragraphe 1.8 <http://submit.friportal.ch/documentation/LOM-CH%20Metadaten-Spezifikation.pdf>

Dans les ressources de niveau 4, on ne cataloguera que des éléments partiels (qui correspondent aux niveaux 2 ou 3). Un portail recouvre généralement trop de thèmes différents, si bien qu'il n'y a pas de sens d'associer cette ressource avec des objectifs précis du plan d'études. Si un portail traite d'un seul domaine d'enseignement et est destiné à un public-cible particulier, il pourra être exceptionnellement pris en considération.

2.2. Critères de sélection selon le contenu

Le contenu d'une ressource...

- concerne une ou plusieurs disciplines du plan d'études en vigueur (pour la Suisse romande, le PER), répond aux exigences pédagogiques et contient un scénario pédagogique ou des informations comparables de type pédagogique.
- remplit des critères de qualité minimaux (pas d'erreurs de contenu visibles, pas d'informations périmées, pas de contenus non légaux).

On privilégiera les ressources qui...

- correspondent aux thèmes-phares du Friportal, qui sont déterminés avant tout par la DICS, les collaborateurs pédagogiques ou les commissions de branches.
- correspondent aux particularités locales fribourgeoises du plan d'études ou traitent de thèmes locaux fribourgeois.

2.3. Critères de sélection selon la forme

La ressource sélectionnée doit...

- être atteignable par un lien direct (pas de longue recherche pour trouver la ressource).
- être utilisable par l'enseignant-e sans acquisition supplémentaire de matériel. Si une ressource nécessite du matériel complémentaire, elle peut être cataloguée dans la mesure où l'une des conditions suivantes est remplie :
 - Le matériel complémentaire est un moyen d'enseignement officiel du canton de Fribourg.
 - Le matériel complémentaire est disponible dans l'un des centres de documentation de la HEP FR (CD/DZ) et peut donc être emprunté gratuitement.
 - La ressource peut aussi être utilisée de manière judicieuse sans matériel complémentaire.
- être en principe libre d'accès. Si un enregistrement est nécessaire pour l'utilisation d'une ressource, l'éditeur de la ressource doit garantir que les données personnelles requises pour son utilisation ne seront pas exploitées à d'autres fins.
- être en principe indépendante d'un lieu. Des ressources locales liées à la visite d'un lieu (musées...) peuvent être exceptionnellement prises en compte.
- répondre à des exigences formelles, par ex. concernant la correction orthographique et grammaticale ou le fonctionnement des liens Internet.
- citer au moins l'auteur ou l'éditeur de la ressource.
- répondre à des exigences techniques minimales (par ex. accès en un temps acceptable au serveur qui héberge la ressource).
- utiliser des programmes informatiques courants.

- utiliser le français ou l'allemand comme langue de base. Des ressources dans d'autres langues peuvent être sélectionnées si elles sont appropriées pour un apprentissage en langue étrangère.

Il n'y a pas de directive précise concernant la forme et la taille de la ressource. Du moment que les critères de sélection sont remplis, la ressource peut avoir la forme d'un simple document Word comme celle d'une production multimédia complexe.

Le Friportail ne contient pas...

- de ressources avec de la publicité commerciale. Exceptionnellement, on pourra y trouver des ressources dans lesquelles la publicité est un thème d'étude pédagogique ou des ressources avec des publicités en lien avec le mandat de l'école (maisons d'éditions, autres portails pédagogiques...).
- de ressources payantes. Cette règle connaît deux exceptions :
 - Si une ressource n'est que partiellement payante, elle pourra être acceptée si la partie gratuite est exploitable indépendamment et remplit les critères de sélection.
 - Si une ressource payante est admise en totalité, les frais d'accès doivent être réglés par les institutions cantonales. L'accès à la ressource est ainsi gratuite pour les utilisateurs-trices du canton de Fribourg et requière une authentification via une adresse « fr.educanet2.ch ».
- de ressources dans lesquelles les droits d'auteur ne sont pas respectés, selon les informations connues par le Friportail (par ex. des informations copiées d'autres pages et attribuées à la ressource).

Si des critères de forme ou de contenu font défaut, le Friportail peut, dans certains cas exceptionnels, compléter la ressource par une page liminaire qui la rendra compatible aux critères de sélection.

2.4. Sources

Le Friportail contient des ressources provenant de sites officiels nationaux ou internationaux du monde de l'enseignement ou de n'importe quels canaux de diffusion de ressources électroniques pédagogiques.

3. Maintenance du portail

L'objectif de la maintenance est, d'une part, d'évaluer si le contenu du portail est équilibré, si les buts de la collection sont atteints et, d'autre part, de décider quelles ressources doivent être supprimées du Friportail (désherbage).

3.1. Evaluation du contenu

L'évaluation du contenu a pour but de répondre aux questions suivantes :

- Est-ce que les objectifs de la collection sont atteints ? Est-ce que le contenu est équilibré et tous les domaines souhaités couverts ? Est-ce qu'un besoin complémentaire de ressources a pu être satisfait ?
- Est-ce que la bonne visibilité de l'offre est garantie ? Les usagers ne doivent pas être submergés par une quantité de ressources similaires.
- Quelle est la fréquence d'utilisation des ressources ? Est-ce qu'une ressource est peu ou pas utilisée ? Est-ce qu'il existe des ressources comparables plus attractives ?
- Est-ce que la ressource remplit toujours les critères de sélection ? Ce questionnement est particulièrement pertinent pour les aspects suivants :
 - Est-ce que le contenu de la ressource est toujours d'actualité ? Est-ce que la ressource a été mise à jour pour un domaine en développement ?
 - Est-ce que la ressource correspond encore aux exigences du plan d'études ? Celui-ci pourrait avoir été modifié.
 - Est-ce que les ressources sont toujours fonctionnelles ? Est-ce que les liens vers la ressource ou à l'intérieur des pages sont toujours actifs ? Est-ce que les équipements informatiques et les logiciels utilisés par le créateur de la ressource sont toujours d'actualité ?
 - Est-ce que le contenu de la ressource a été modifié (mise à jour, refonte) ? Des changements en profondeur peuvent nécessiter une nouvelle évaluation pédagogique ou un désherbage de la ressource.

3.2. Désherbage

Si l'évaluation du contenu démontre que la ressource ne remplit plus les critères de sélection, celle-ci sera retirée du portail. La notice sera archivée dans la base de données et la ressource ne sera plus accessible pour les utilisateurs.

4. Mise à jour du document

Ce document « Politique de développement des collections du Friportail » a été rédigé en juin 2011 par le groupe « Acquisitions » du Friportail. Il sera régulièrement remis à jour, mais au moins tous les trois ans (date de la dernière mise à jour : 06.07.2011)

Il existe une version allemande de ce document (version originale).

Pour des questions ou de demandes d'informations : info@friportail.ch.